INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION •МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cuir — Peaux brutes de bovidés et d'équidés — Mode de présentation

Leather - Raw hides of cattle and horses - Method of trim

iTeh STANDARD PREVIEW

Première édition – 1974-10-01 (standards.iteh.ai)

ISO 2820:1974 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38f01df6-9141-47b9-bcde-7e5fff2d0ac2/iso-2820-1974

CDU 675.031.1/.5: 675.021 Réf. No: ISO 2820-1974 (F)

Descripteurs: cuir, peau, taillage, présentation.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2820 a été établie par le Comité Technique VIEW ISO/TC 120, Cuir, et soumise aux Comités Membres en avril 1972. (standards.iteh.ai)

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

ISO 2820:1974

Australie

Irantps://standards.iteh.ai/cataTchécoslovaquie38f01df6-9141-47b9-bcde-

Chili

7e5ff**Ehallande**-2820-1974 Turquie

Egypte, Rép. arabe d'

Israël

Espagne

Italie

Irlande

U.R.S.S.

France

Nouvelle-Zélande

Hongrie

Pologne Inde Roumanie

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques:

> Royaume-Uni U.S.A.

© Organisation Internationale de Normalisation, 1974 •

Imprimé en Suisse

Cuir — Peaux brutes de bovidés et d'équidés — Mode de présentation

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

1 OBJET

4 MODE DE PRÉSENTATION

La présente Norme Internationale spécifie de mode de présentation des peaux brutes de bovidés et déquidés et déquidés d'équidé doit répondre aux caractéristiques suivantes : destinées à la tannerie.

2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale s'applique à toutes les peaux de bovidés et d'équidés obtenues après abattage et dépouille de l'animal.

3 DÉFINITION

Pour les besoins de la présente Norme Internationale, la définition suivante est applicable :

présentation, ou habillage d'une peau : Forme donnée à la dépouille d'un animal en vue de son utilisation ultérieure.

4.1 Bovidés1)

Peau présentée sans tête (peau de la tête coupée droit derrière les oreilles), pattes coupées à angle droit immédiatement au-dessus du genou (pattes antérieures) et du jarret (pattes postérieures), queue coupée à 25 cm de la culée, au maximum, sans surcharge de graisse, ni de chair, ni d'autres parties inutiles à la tannerie (voir figure 1)²).

4.2 Équidés

Peau présentée sans museau, pattes antérieures coupées à angle droit immédiatement au-dessus du genou, pattes postérieures coupées à angle droit entre le jarret et le sabot, queue vide et coupée à 25 cm de la culée, au maximum (voir figure 2).

¹⁾ Le mode d'habillage défini ici représente l'objectif que doit permettre d'atteindre la normalisation internationale. Les divers pays où existe actuellement un mode d'habillage différent doivent s'efforcer d'y parvenir dans le meilleur délai qu'il leur sera possible d'observer.

²⁾ En vue d'établir avec certitude l'origine de la peau, il peut être parfois nécessaire de maintenir sur la peau de vache une partie des mamelles comprenant un pis.

